

semaine, pas seulement trois. Cela attirerait l'attention des médias.

Le sénateur Frith: Pourquoi ne pas siéger cinq jours par semaine tout en faisant téléviser les séances?

Le sénateur Phillips: A mon avis, si le Sénat siège cinq jours par semaine et crée ainsi une meilleure impression, nous devons alors étudier la motion du sénateur Davey.

Le sénateur Frith: Si les médias sont présents, cela devrait inciter les sénateurs à participer aux débats cinq jours par semaine.

Le sénateur Doody: On ne sait jamais quand les prochaines élections auront lieu.

Le sénateur Phillips: Sénateur Frith, dans quelques instants je parlerai de la télédiffusion des séances et de la présence des sénateurs.

Un des arguments du sénateur Davey était que c'est un moyen de communications moderne et que la démocratie exige que nous utilisions des moyens de communications modernes. N'importe quel honorable sénateur qui désire faire télédiffuser un discours dispose ici de tous les moyens techniques voulus. A ma connaissance, peu de sénateurs en profitent. L'honorable sénateur Bonnell m'a offert il y a des années les installations de son réseau de télévision à l'Île-du-Prince-Édouard. Je ne me suis jamais empressé d'aller à la station enregistrer des discours, même lorsque j'étais en colère contre le gouvernement.

Le sénateur Frith: Vous avez toujours votre émission radiophonique.

Le sénateur Phillips: C'est vrai. Je travaille toujours à la radio. Cela me rappelle davantage un «Amos and Andy Show» qu'une production télévisée.

Les partisans de la retransmission des travaux du Sénat à la télévision ont affirmé, pour défendre leur point de vue, que cela avait donné d'excellents résultats à la Chambre des communes. Je ne suis pas d'accord. La qualité des débats a bien baissé depuis qu'ils sont retransmis. Les députés oublient maintenant la raison d'être de la Chambre des communes et ils jouent leur rôle devant les caméras de télévision.

A la reprise parlementaire, l'année dernière, les fonctionnaires de la Chambre des communes ont organisé un programme de formation pour tous les nouveaux députés de tous les partis. On aurait pu penser qu'ils auraient consacré beaucoup de temps à la procédure parlementaire ou à la procédure suivie aux comités, mais non, on s'est surtout attardé à la façon de se présenter devant les caméras de télévision. Cela montre que la retransmission des travaux à la télévision n'a rien fait pour améliorer la qualité des débats à la Chambre des communes.

Sous peu, les députés se verront rappeler de toujours porter des coquelicots, afin de ne jamais être vus à la télévision sans leur coquelicot. Ils en ont ainsi oublié la raison d'être de ce coquelicot pour se concentrer seulement sur la caméra de télévision.

Si nos travaux doivent être retransmis à la télévision, je prétends que nous devons nous donner des règles différentes de celles de la Chambre des communes. A l'autre endroit, la caméra ne peut s'arrêter que sur le député qui parle et non sur le bureau où sont étalées les notes ni sur les sièges vides autour du député qui parle. Elle ne doit montrer que le haut du corps du député qui intervient. Lorsque le sénateur Davey a prôné la

[Le sénateur Phillips.]

retransmission télévisée des débats du Sénat, j'ai regardé autour de lui et j'ai été sidéré de constater le nombre de sièges vides.

Le sénateur Doody: Les absents sont tous revenus lorsqu'il a terminé son intervention.

Le sénateur Phillips: Naturellement, et je m'attends à ce que les présences augmentent sitôt mon intervention terminée.

Si nos débats doivent être télévisés, je crois qu'une caméra devrait être placée là où l'horloge est placée, afin de pouvoir donner une véritable vue d'ensemble de la salle et montrer les sièges vacants. Nous pourrions alors attirer davantage l'attention qu'à l'heure actuelle.

Le sénateur Davey a précisé que l'installation de caméras de télévision à la Chambre des communes a coûté 5 millions de dollars et qu'il faut compter 1 million de dollars par an en frais d'exploitation. Il a ajouté qu'il serait raisonnable de s'attendre à ce que le coût pour le Sénat soit moitié moindre. Selon moi, l'honorable sénateur a été extrêmement conservateur.

Le sénateur Davey: Je suis tout ce qu'on veut, mais pas conservateur.

Le sénateur Doody: Ce sont des paroles antiréglementaires.

Le sénateur Frith: Dans son cas, oui.

Le sénateur Phillips: Il a oublié que les délibérations des comités sont incluses dans la motion, et que celles des comités des Communes ne sont pas télévisées.

Pour être juste, honorables sénateurs, il faudrait installer une autre caméra à l'aéroport international d'Ottawa, le jeudi, à 15 heures, pour que nous voyions les sénateurs prendre l'avion vers Montréal, Toronto et Vancouver. Les frais d'installation et d'opération en seront accrus. J'espère que les sénateurs vont s'en souvenir quand ils vont réfléchir au coût. Le whip pourrait être obligé de se rendre à l'aéroport pour y vérifier les présences.

● (1610)

Je me souviens que dans sa présentation le motionnaire a tenté d'expliquer l'attitude de l'opposition libérale à l'égard du projet de loi C-11. Les libéraux étaient fort impatients d'examiner les prévisions budgétaires lorsqu'ils ont retardé l'adoption du projet de loi C-11. De toute évidence, le sénateur n'a pas examiné les prévisions de dépenses depuis qu'il les a reçues, car il y figure un montant d'environ 25 millions de dollars par année pour le fonctionnement du Sénat. Si nous ajoutons 6 millions, nous majorons le budget du Sénat d'environ 25 p. 100. Nous sommes loin de l'austérité que le ministre des Finances a conseillée dans son exposé économique de l'automne dernier.

Je vais proposer dans un moment une motion d'amendement afin de renvoyer la question au comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration. Je sais que les fonds ne sont pas prévus. Je sais cependant où trouver l'argent. Les honorables sénateurs qui meurent d'envie de paraître à la télévision pourraient céder une partie de leur traitement pour que les délibérations soient télévisées. Ils pourraient aussi y consacrer l'argent de leurs comptes de dépenses, de même que celui de leur pension. Les contribuables n'auraient alors plus aucune objection à la dépense de 6 millions de dollars.